



Assemblée générale

Distr. limitée
30 septembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session Troisième Commission

Organisation des travaux de la Troisième Commission : document révisé

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission sont indiquées dans la lettre adressée au Président de la Commission par le Président de l'Assemblée (A/C.3/59/1). On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (A/59/100). L'ordre du jour de la cinquante-neuvième session, tel qu'adopté par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière, a été publié sous la cote A/59/251.

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe II) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, des dispositions concernant l'organisation prises par l'Assemblée au début de la session en cours (A/59/250), de ses résolutions et décisions sur la rationalisation de ses travaux et de ceux de la Troisième Commission, et de la disponibilité de la documentation, ainsi que de l'expérience acquise en matière d'utilisation des services de conférence. On trouvera à l'annexe I de la présente note une vue d'ensemble du projet de programme de travail.

Séances de questions, dialogues et débats interactifs

3. Conformément à la pratique qui s'est instaurée à la Commission et en application des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, en date du 1^{er} juillet 2004, la présentation des rapports, au début de chaque débat, par les chefs de secrétariat et hauts fonctionnaires du Secrétariat sera immédiatement suivie par des débats interactifs et des séances de questions avec les chefs de département et de bureau, les représentants du Secrétaire général et les rapporteurs spéciaux. Ces échanges feront partie des délibérations officielles. Les délégations sont invitées à y participer activement en posant des questions et en formulant des observations impromptues. Elles sont priées

d'attendre, pour prononcer les déclarations qu'elles auront préparées, le débat qui fera immédiatement suite aux échanges au titre des points ou groupes de points de l'ordre du jour.

Interventions

4. La Commission a pour pratique de limiter la durée des interventions faites sur les divers points dans le cadre du débat général à 7 minutes pour les délégations et 15 minutes pour les représentants de groupes de délégations. La durée des interventions des fonctionnaires du Secrétariat est également limitée à 7 minutes, sauf pour les rapports oraux.

5. Lorsque sera abordé le point 105 (Questions relatives aux droits de l'homme), les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d), qui seront débattus l'un après l'autre. Elles pourront faire deux déclarations maximum au titre des alinéas b), c) et e), qui seront examinés ensemble, mais ne pourront faire deux déclarations sur un même alinéa¹.

6. Au titre des points 103, « Élimination du racisme et de la discrimination raciale » et 104, « Droit des peuples à l'autodétermination », qui doivent être examinés conjointement, les délégations pourront faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point, si elles le souhaitent¹.

7. Conformément à la décision de l'Assemblée générale, les délégations exerceront leur droit de réponse soit en fin de journée, lorsque deux séances auront été prévues le même jour pour examiner un point de l'ordre du jour, soit au terme de l'examen de ce point si le débat s'achève avant la fin de la journée. La première intervention sera limitée à 5 minutes et la seconde, le cas échéant, à 3 minutes.

Documentation

8. L'attention des membres de la Commission est appelée sur la documentation présentée au titre des divers points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission (voir annexe II). On trouvera l'état d'avancement de la documentation pour chaque point dans le document A/C.3/59/L.1/Add.1.

Services de conférence et dispositions concernant les séances

9. Sauf indication contraire, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. Conformément à la recommandation du Bureau, durant les deux dernières semaines du ramadan, du 1^{er} au 11 novembre, les séances du Comité se tiendront de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. L'Assemblée générale a rappelé aux délégations qu'elles devaient absolument être ponctuelles pour que les travaux soient bien organisés et que l'Organisation puisse faire des économies. Comme l'Assemblée l'a décidé, la disposition selon laquelle au moins un quart des membres de la Commission doivent être présents pour que la séance puisse être ouverte et que les débats puissent commencer ne s'appliquera pas.

¹ Voir décision 58/542 de l'Assemblée générale.

Rapport du Conseil économique et social

10. En application de l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, le point intitulé « Rapport du Conseil économique et social » sera examiné dans son intégralité en séance plénière.

Conclusion des travaux de la Commission

11. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Troisième Commission, l'Assemblée générale a fixé au 24 novembre la date d'achèvement de ses travaux.

Annexe I

Vue d'ensemble du projet de programme de travail de la Troisième Commission

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi 4 octobre	93 : Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale 94 : Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille a) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille b) Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous 95 : Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement <i>13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour les points ci-dessus</i>	93, 94 a) b), 95
Mardi 5 octobre	93, 94 a) b), 95	93, 94 a) b), 95
Mercredi 6 octobre	93, 94 a) b), 95 <i>13 heures – Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs aux points 93, 94 a) b), 95</i>	<i>Pas de séance</i>
Jeudi 7 octobre	<i>Pas de séance</i>	<i>Pas de séance</i>
Vendredi 8 octobre	96 : Prévention du crime et justice pénale 97 : Contrôle international des drogues <i>13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour les points ci-dessus</i>	<i>Pas de séance</i>
Lundi 11 octobre	96, 97	96, 97
Mardi 12 octobre	96, 97	98 : Promotion de la femme

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
	<i>13 heures – Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs aux points 96 et 97</i>	99 : Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI ^e siècle » <i>18 heures – Clôture de la liste des orateurs pour les points ci-dessus</i>
Mercredi 13 octobre	98, 99	<i>Pas de séance</i>
Jeudi 14 octobre	98, 99	98, 99 <i>(Décisions relatives aux projets de proposition)</i>
Vendredi 15 octobre	98, 99	98, 99 <i>18 heures Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs aux points 98, 99</i>
Lundi 18 octobre	101 : Promotion et protection des droits de l'enfant <i>13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point ci-dessus</i>	101
Mardi 19 octobre	<i>Pas de séance</i>	101
Mercredi 20 octobre	<i>Pas de séance</i>	101
Jeudi 21 octobre	101 <i>13 heures – Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs au point 101</i>	102 : Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (1995-2004) <i>(Décisions relatives aux projets de proposition)</i> <i>18 heures Clôture de la liste des orateurs pour le point ci-dessus</i>

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Vendredi 22 octobre	102	102 <i>18 heures Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs au point 102</i>
Lundi 25 octobre	105 : Questions relatives aux droits de l'homme : 105 a) : Application des instruments relatifs aux droits de l'homme <i>13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour les alinéas a) et d)</i>	105 a) suivi par : d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne <i>18 heures Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs aux points 105 a) et d)</i>
Mardi 26 octobre	105 b) : Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales 105 c) : Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux 105 e) : Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme <i>13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour les points ci-dessus</i>	105 b) c) e)
Mercredi 27 octobre	105 b) c) e)	105 b) c) e)
Jeudi 28 octobre	105 b) c) e)	105 b) c) e) <i>(Décisions relatives aux projets de proposition)</i>
Vendredi 29 octobre	105 b) c) e)	<i>Pas de séance</i>
Lundi 1^{er} novembre	105 b) c) e)	105 b) c) e)
Mardi 2 novembre	105 b) c) e) <i>13 heures – Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs aux points 105 b) c) e)</i>	<i>Pas de séance</i>

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 3 novembre	103 a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale 103 b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban 104 : Droit des peuples à l'autodétermination <i>13heures – Clôture de la liste des orateurs pour les points ci-dessus</i>	103 a) b) 104 <i>(Décisions relatives aux projets de proposition)</i>
Vendredi 5 novembre	103 a) b), 104	<i>Pas de séance</i>
Lundi 8 novembre	103 a) b), 104	103 a) b), 104
Mardi 9 novembre	103 a) b), 104 <i>13heures – Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs aux points 103 a) b) et 104</i>	100 : Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires <i>18 heures Clôture de la liste des orateurs pour le point ci-dessus</i>
Mercredi 10 novembre	100	100
Jeudi 11 novembre	100	100 <i>(Décisions relatives aux projets de proposition)</i> <i>18 heures Heure limite pour le dépôt des projets de proposition relatifs au point 100</i>
Vendredi 12 novembre	<i>Jour férié à l'Organisation des Nations Unies</i>	
Du lundi 15 au mercredi 24 novembre	Aux fins de la programmation, il est prévu de consacrer toutes les séances du 15 au 24 novembre aux décisions relatives aux projets de proposition. La Commission peut toutefois se prononcer sur les propositions à tout moment à l'issue du débat général au titre des points de l'ordre du jour concernés. Selon la pratique suivie par le passé, les décisions relatives aux projets de proposition sont prises les jeudi après-midi.	

Annexe II

Projet de programme de travail de la Troisième Commission

Programme

Documentation

Semaine du 4 au 8 octobre

Lundi 4 octobre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 93 : Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/59/120)

Lettre datée du 22 juin 2004 émanant du Qatar, transmettant la Déclaration ministérielle commémorant le quarantième anniversaire du Groupe des 77 (également au titre du point 99) (A/59/115)

Point 94 : Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille :

Lettre datée du 5 avril 2004, émanant d'El Salvador, transmettant une note du Ministre des affaires étrangères sur la question des migrations (A/59/73)

a) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs et la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004 (A/59/176)

b) Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'UNESCO sur la mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (A/59/267)

Au titre du point 115. Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur le thème « Assurer l'accès universel à l'enseignement primaire, objectif fixé dans la Déclaration du Millénaire » (A/59/76 et Add.1 et Add.1/Corr.1).

Point 95 : Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (A/59/164)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour les points 93, 94 et 95

Programme

Documentation

Mardi 5 octobre

10 heures et 15 heures

Points 93, 94 et 95. Débat général – suite

Mercredi 6 octobre

10 heures

Points 95, 96 et 97. Débat général – suite

13 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 93, 94 et 95

Jeudi 7 octobre

Pas de séance

Vendredi 8 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur :

Point 96 : Prévention du crime et justice pénale

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée (A/59/204)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Conférence de signature, par des personnalités politiques de haut rang, de la Convention des Nations Unies contre la corruption (A/59/77*)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses capacités de coopération technique (A/59/205)

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/59/175)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (A/59/123-E/2004/90)

Rapport du Secrétaire général sur l'intensification de la coopération internationale et de l'assistance technique en vue de promouvoir l'application des conventions et protocoles universels relatifs au terrorisme (A/59/187)

Rapport du Secrétaire général sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et la restitution de ces avoirs aux pays d'origine (A/59/203)

Point 97 : Contrôle international des drogues

Lettre datée du 22 septembre 2004, émanant du Costa Rica, concernant la création proposée d'un Haut Commissariat des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (A/59/383-S/2004/758)

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale face au problème mondial de la drogue (A/59/188)

Lettre datée du 1^{er} juillet, émanant de l'Ouzbékistan, transmettant le texte de la Déclaration de Tachkent adoptée par les chefs d'État des pays membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération (OSC) lors de leur réunion du 17 juin 2004 (A/59/124-S/2004/532)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour les points 96 et 97

Semaine du 11 au 15 octobre

Lundi 11 octobre

10 heures et 15 heures

Points 96 et 97. Débat général –suite

Mardi 12 octobre

10 heures

Points 96 et 97. Débat général – fin

13 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 96 et 97

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 98 : Promotion de la femme

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trentième session [A/59/38 (Part I)] (Suppl. n° 38)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trente et unième session [A/59/38 (Part II)] (Suppl. n° 38)

Rapport du Secrétaire général sur la violence contre les femmes, (également au titre du point 99) (A/59/281)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies, y compris un examen d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation de l'équilibre entre les sexes (A/59/357)

Programme

Documentation

Point 99 : Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

18 heures

Clôture de la liste des orateurs pour les points 98 et 99

Mercredi 13 octobre

10 heures

Points 98 et 99. Débat général – suite

Jeudi 14 octobre

10 heures et 15 heures

oints 98 et 99. Débat général – suite

Décisions relatives aux projets de proposition

Vendredi 15 octobre

10 heures et 15 heures

Points 98 et 99. Débat général – fin

18 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 98 et 99

Rapport du Secrétaire général sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (A/59/313)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (A/59/185)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (A/59/135)

Rapport du Secrétaire général sur la violence contre les femmes (également au titre du point 98) (A/59/281)

Rapport du Secrétaire général sur le suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la pleine application de la Déclaration de Beijing (A/59/214)

Lettre datée du 22 juin 2004 émanant du Qatar, transmettant la Déclaration ministérielle commémorant le quarantième anniversaire du Groupe des 77 (également au titre du point 99) (A/59/115)

Semaine du 18 au 22 octobre

Lundi 18 octobre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 101 : Promotion et protection des droits de l'enfant

Rapport du Comité des droits de l'enfant (A/59/41 et Corr.1) (Suppl. n° 41)

Rapport du Secrétaire général sur une évaluation générale des mesures prises par les Nations Unies en faveur des enfants touchés par les conflits armés (A/59/331)

Rapport du Secrétaire général sur la suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants et sur les progrès accomplis vers la réalisation des engagements pris dans le document intitulé « Un monde digne des enfants » (également au titre du point 40) (A/59/274)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant, comportant des informations sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (A/59/190)

Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés sur la situation des enfants touchés par les conflits armés

Lettre datée du 26 juillet 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Colombie, du Myanmar, du Népal, de l'Ouganda, des Philippines, du Soudan et de Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/184-S/2004/602)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 101

Mardi 19 octobre

15 heures

Point 101. Débat général – suite

Mercredi 20 octobre

15 heures

Point 101. Débat général – suite

Jeudi 21 octobre

10 heures

Point 101. Débat général – fin

Programme

Documentation

13 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 101

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 102 : Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones, 1995-2004

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (A/59/277)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones (A/59/258)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport biennal du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (A/59/257)

Décisions relatives aux projets de proposition

18 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 102

Vendredi 22 octobre

10 heures et 15 heures

Point 102. Débat général – fin

15 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 102

Semaine du 25 au 29 octobre

Lundi 25 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 105 : Questions relatives aux droits de l'homme

Lettre datée du 21 septembre émanant de Cuba, concernant l'ancien président de Panama (A/59/371)

Lettre datée du 10 août 2004, adressée par la Fédération de Russie transmettant le texte d'un arrêté adopté par la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie (A/59/225)

Programme	Documentation
<i>Point 105, alinéa a) : Application des instruments relatifs aux droits de l'homme</i> Débat général	Note du Secrétaire général sur les activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/59/353) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur une proposition de plan d'action pour la première phase (2005-2007) du programme de travail pour l'éducation aux droits de l'homme Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage (A/59/309) Rapport du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/59/48) (Suppl. n° 48) Rapport du Comité des droits de l'homme (A/59/40) (Suppl. n° 40, vol. I et II) Rapport du Comité contre la torture (A/59/44) (Suppl. n° 44) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur seizième réunion (A/59/254) Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (A/59/308) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la question de la torture (A/59/324) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/59/306) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/59/310) Lettre datée du 11 mai 2004, émanant de l'Ouzbékistan, concernant le respect de la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/59/96)
13 heures	
<i>Clôture de la liste des orateurs pour les points 105, alinéas a) et d)</i>	
15 heures	
<i>Point 105, alinéa a). Débat général – fin puis</i>	

Programme	Documentation
<i>Point 105, alinéa d) : Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne</i> Débat général – <i>fin</i> 18 heures <i>Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 105 a) et d)</i> <i>Mardi 26 octobre</i> 10 heures et 15 heures <i>Point 105, alinéa b) : Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales</i>	Pas de documentation Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et de l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/59/327) Rapport du Secrétaire général sur un centre sous-régional pour la défense des droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/59/320) Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/59/328) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question des droits de l'homme des migrants (A/59/377) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'étude relative aux méthodes et mesures que pourraient envisager les États pour renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales tout en luttant contre le terrorisme Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/59/255) Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales tout en luttant contre le terrorisme Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation dans le monde en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (A/59/319) Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (A/59/341)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/59/323)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit et la recommandation de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité de sa Représentante spéciale chargée d'étudier la question des défenseurs des droits de l'homme

Rapport du Secrétaire général sur les procès des Khmers rouges

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question du droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint

Rapport du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (A/59/366)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés sur les travaux de sa quatrième session (A/59/360)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

Point 105, alinéa c) : Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/59/370)

Note du Secrétaire général concernant le rapport sur la mission conjointe de trois rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme chargés d'étudier la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo et d'enquêter sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

Note du Secrétariat concernant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/59/316)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Soudan

Programme

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/59/311)

Note du Secrétariat : la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (A/59/367)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme chargé d'étudier l'assistance à la Sierra Leone dans le domaine des droits de l'homme (A/59/340)

Note du Secrétaire général concernant le rapport de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier les services consultatifs et l'assistance technique au Burundi (A/59/352)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/59/269)

Note du Secrétaire général concernant le rapport de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la coopération technique et les services consultatifs en République démocratique du Congo

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967 (A/59/256)

Note du Secrétaire général sur les personnes déplacées (A/59/389)

Point 105, alinéa e) : Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Dialogue avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Dialogue interactif

Débat général

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 105, alinéas b) c) et e)

Mercredi 27 octobre

10 heures et 15 heures

Point 105, alinéas b), c) et e).

Débat général – suite

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/59/36) (Suppl. n° 36)

Jeudi 28 octobre

10 heures et 15 heures

Point 105, alinéas b), c) et e).

Débat général – suite

Décisions relatives aux projets de proposition

Vendredi 29 octobre

10 heures

Point 105, alinéas b), c) et e).

Débat général – suite

Semaine du 1^{er} au 5 novembre

Lundi 1^{er} novembre

9 h 30 et 14 h 30

Point 105, alinéas b), c) et e).

Débat général – suite

Mardi 2 novembre

9 h 30

Point 105, alinéas b), c) et e).

Débat général – fin

13 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 105, alinéas b), c) et e)

Mercredi 3 novembre

9 h 30 et 14 h 30

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur :

Point 103, alinéa a) : Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi méthodiques de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (A/59/375)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/59/18) (Suppl. n° 18)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (A/59/275)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/59/276)

Programme

Documentation

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question des formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée sur l'étude relative à la question des programmes politiques qui incitent à la discrimination raciale ou l'encouragent (A/59/330)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question des formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/59/329)

Point 103, alinéa b) : Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi méthodiques de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (A/59/375)

Point 104 : Droit des peuples à l'autodétermination

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (A/59/376)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/59/191)

Lettre datée du 16 mars 2004, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant un mémorandum sur les aspects juridiques du conflit qui touche en République d'Azerbaïdjan le Haut-Karabakh et la région avoisinante (A/59/66-S/2004/219)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour les points 103, alinéas a) et b), et 104

Jeudi 4 novembre

9 h 30 et 14 h 30

*Points 103, alinéas a) et b), et 104.
Débat général – suite*

Décisions relatives aux projets de proposition

Vendredi 5 novembre

9 h 30

*Points 103, alinéas a) et b), et 104.
Débat général – suite*

Semaine du 8 au 12 novembre

Lundi 8 novembre

9 h 30 et 14 h 30

Points 103, alinéas a) et b), et 104.

Débat général – suite

Mardi 9 novembre

9 h 30

Points 103, alinéas a) et b), et 104.

Débat général – fin

13 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 103, alinéas a) et b), et 104

14 h 30

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur :

Point 100 : Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/59/12) (Suppl. n° 12)

Rapport du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/59/12/Add.1) (Suppl. n° 12A – Additif)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés en ce qui concerne la promotion d'un nouvel ordre humanitaire international

Rapport d'ensemble du Secrétaire général sur l'aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés en Afrique (A/59/317)

18 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 100

Mercredi 10 novembre

9 h 30 et 14 h 30

Point 100. Débat général – suite

Jeudi 11 novembre

9 h 30 et 14 h 30

Point 100. Débat général – fin

Décisions relatives aux projets de proposition

18 heures

*Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 100**Vendredi 12 novembre**Pas de séance*

Semaine du 15 au 19 novembre

Lundi 15 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions relatives aux projets de proposition*Mardi 16 novembre*

10 heures et 15 heures

Décisions relatives aux projets de proposition*Mercredi 17 novembre*

10 heures et 15 heures

Décisions relatives aux projets de proposition*Jeudi 18 novembre*

10 heures et 15 heures

Décisions relatives aux projets de proposition*Vendredi 19 novembre*

10 heures et 15 heures

Décisions relatives aux projets de proposition**Semaine du 22 au 26 novembre***Lundi 22 novembre*

10 heures et 15 heures

Décisions relatives aux projets de proposition*Mardi 23 novembre*

10 heures et 15 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Mercredi 24 novembre

10 heures et 15 heures

Décision relatives aux projets de proposition en suspens

Programme de travail provisoire pour la session suivante

Conclusion des travaux de la Troisième Commission (date prévue)
